

Quartier de La Savine

Ville de Marseille

2 602 habitants



8% de la population des quartiers prioritaires du PT du Nord Littoral Est réside sur La Savine

	Nb d'habitants	Part parmi l'ensemble de la population des QP du Nord Littoral Est
La Viste	2 887	9,5%
Consolat Ruisseau Mirabeau	4 456	14,6%
La Calade Campagne Lévêque	4 692	15,4%
Les Aygalades	1 660	5,4%
La Savine	2 602	8,5%
La Cabucelle	14 231	46,6%
QP du PT - Nord Littoral Est	30 528	100,0%
QP d'Aix-Marseille-Provence	301 949	

Source : CGET & Insee 2013

30 528 habitants résident sur les 6 quartiers de la Politique de la ville du PT du Nord Littoral Est. Ils représentent 10% de la population habitant dans les quartiers de la Politique de la ville de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

2 602 habitants résident sur le quartier de La Savine soit 8% de la population des QP du pôle territorial.

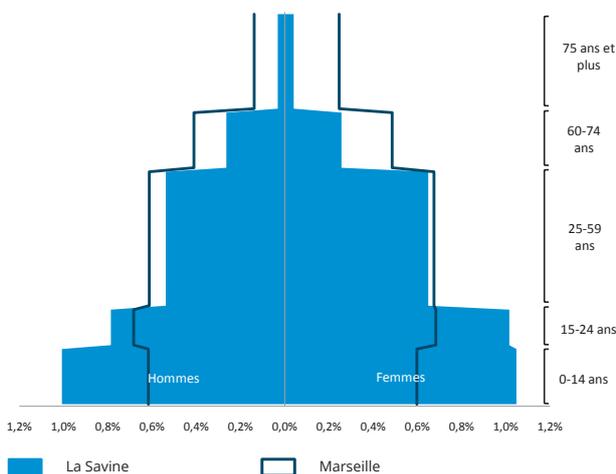
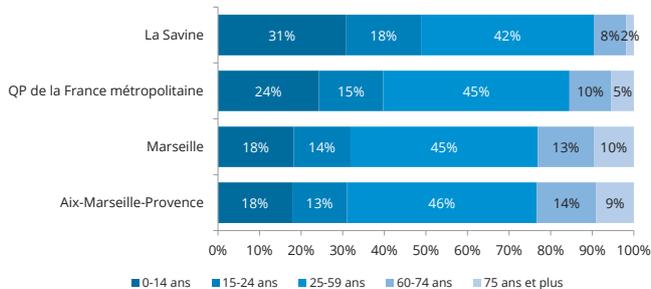
Note méthodologique :

L'insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

Tous les graphiques et tableaux de ce document sont construits à partir de ces données à l'exception de la partie «revenus-pauvreté».

Près de la moitié de la population du quartier a moins de 25 ans

Répartition de la population par tranches d'âge
Source : Insee, RP 2010



Comme sur l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier de La Savine possède une population plus jeune que son environnement géographique.

Ainsi 49% de sa population a moins de 25 ans (**800 enfants de moins de 15 ans et 470 jeunes de 15-24 ans**).

La population en âge d'être active (**les 25-59 ans**) représente **42%** des habitants du quartier (**1 080 personnes**).

Seulement 10% du quartier a 60 ans ou plus (**dont 200 personnes de 60-74 ans et 50 de 75 ans et plus**).

La pyramide des âges ci-contre montre l'importante représentativité des populations jeunes (notamment des moins de 15 ans) dans le quartier de La Savine au regard de la ville de Marseille.

4 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus

L'indice d'évolution des générations âgées est nettement plus élevé que celui observé au niveau communal. **Le quartier compte ainsi en 2010, quatre fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus (indice de 4,3).**

Le vieillissement à venir de ces générations est donc plus important qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale en 2010).

L'indice de jeunesse permet de mesurer le vieillissement à venir sur le territoire. Sur le quartier, il y a **quatre fois plus de moins de 20 ans que de 60 ans et plus** (rapport de 4,2). Cet indice est deux fois plus élevé que celui observé sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (2,1).

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		indice
		60-74 ans	75 ans et plus	
La Savine	4,2	203	47	4,3
QP de la France métropolitaine	2,1	485 285	259 459	1,9
Marseille	1,1	114 403	81 724	1,4
Aix-Marseille-Provence	1,0	261 378	165 156	1,6

Source : Insee, RP 2010

Note méthodologique :

L'indice de jeunesse rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Plus l'indice est fort, plus la population est jeune, mais induit un vieillissement à venir important.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (basculement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).

Des ménages plus grands que sur le reste de la commune

	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
La Savine	2,9	897
QP de la France métropolitaine	2,3	2 089 043
Marseille	2,2	379 139
Aix-Marseille-Provence	2,3	787 791

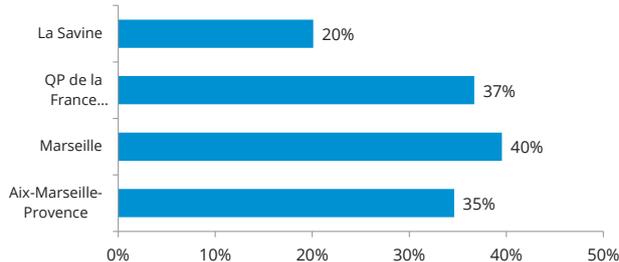
Source : Insee, RP 2010

Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 900.

La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est plus élevée qu'à l'échelle communale et qu'en moyenne sur l'agglomération (2,9 contre respectivement 2,2 et 2,3).

Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages

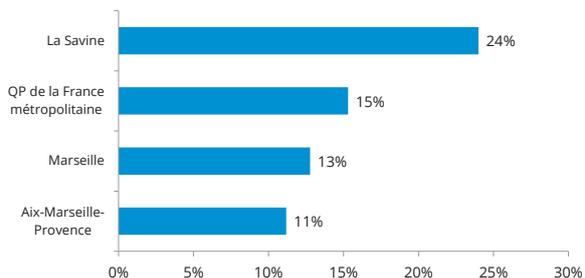
Source : Insee, RP 2010



La proportion de personnes seules explique en partie ce phénomène puisqu'elle est plus faible sur le quartier (20%) que sur la commune (40%). **On estime ainsi à 180 le nombre de personnes seules sur le quartier. Parmi elles, 90 sont des femmes et 90 des hommes (50-50%).**

Part des familles monoparentales

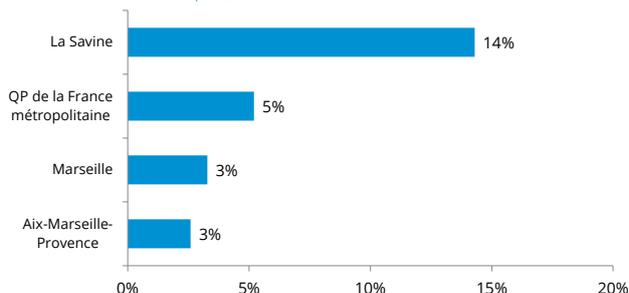
Source : Insee, RP 2010



La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **Sur le quartier, un quart des ménages sont monoparentaux, soit 215** (contre 13% à l'échelle communale).

Part des ménages de 6 personnes et plus

Source : Insee, RP 2010



14% des ménages du quartier sont des ménages de 6 personnes ou plus (130 ménages). La part de ces ménages de grande taille est relativement faible au niveau communal (3%).

A l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la proportion atteint 5%.

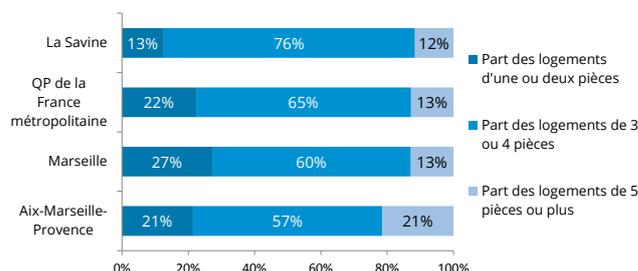
86% des ménages vivent dans un logement de type T3 ou T4

Le quartier de La Savine est marqué par une très forte sur-représentation des T3 et des T4 au sein du parc de résidences principales, puisqu'ils représentent **76% des logements présents** (16 points de plus que la moyenne de Marseille).

Les petits logements sont à l'inverse nettement sous-représentés (13%), ce qui explique en partie la plus faible part de personnes seules sur le quartier.

Répartition des logements selon le nombre de pièces

Source : Insee, RP 2010



Deux fois plus d'étrangers qu'à l'échelle communale

	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
La Savine	422	16%
QP de la France métropolitaine	893 693	19%
Marseille	66 303	8%
Aix-Marseille-Provence	104 234	6%

Source : Insee, RP 2010

16% de la population du quartier est d'origine étrangère, soit environ 420 personnes. A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est nettement plus importante que sur les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (8% d'étrangers à l'échelle communale).

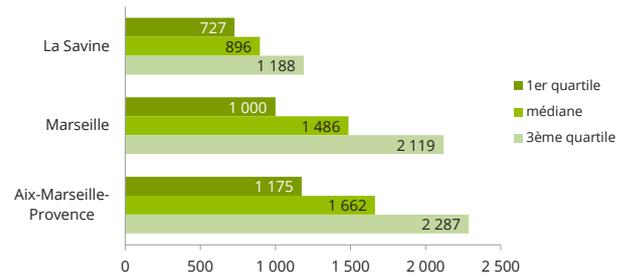
Un niveau de vie médian mensuel inférieur à 900€

Avec un niveau de vie médian d'un peu moins de 900€ par mois sur le quartier, l'écart atteint 590€ avec celui de la commune.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 270€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 930€ que ceux de la commune.

Revenus mensuels disponibles par unité de consommation
(en euros)

Source : Insee, FiLoSoFi 2013



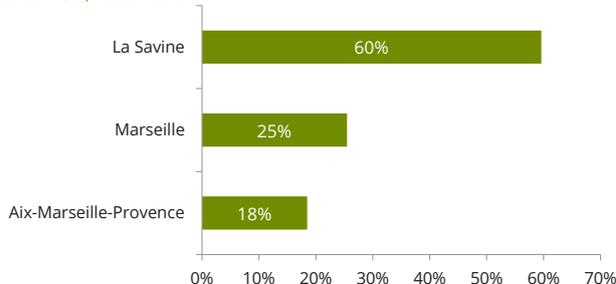
Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiLoSoFi 2013.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

Plus de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté
Source : Insee, FiLoSoFi 2013



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **60% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 1 550 personnes.**

Note méthodologique :

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 000€ par mois et par unité de consommation en 2013). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 000€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 500€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 300€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 100€ par mois.

15% ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
La Savine	137	15,3%	33	104	3,7%	11,6%
Marseille	69 568	18,3%	17 882	51 686	4,7%	13,6%
Aix-Marseille-Provence	106 207	18,3%	29 550	76 657	3,8%	9,7%

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

15% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit 140 ménages. La proportion est ainsi inférieure de **3 points** à la moyenne communale.

Les trois quarts de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (76% soit une centaine de ménages)**. Ainsi 12% des ménages recensés en 2010 par l'Insee touchent cette allocation.

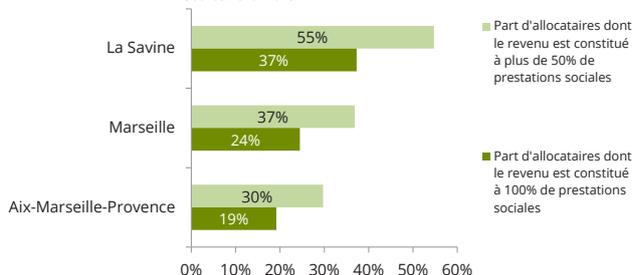
Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

37% des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales

Source : Cnaf 2015



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.

Ainsi plus de la moitié des allocataires de la CAF ont des revenus dépendant de moitié de ces prestations (55% soit 140 ménages) et 37% ont des revenus dépendant totalement des prestations (90 ménages). C'est respectivement 18 et 13 points de plus que la moyenne communale.

37% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
La Savine	345	143	118	36	55%	36%	31%	37%
Marseille	123 344	52 337	42 664	12 564	33%	17%	15%	18%
Aix-Marseille-Provence	173 551	72 221	60 638	17 940	11%	11%	9%	12%

Source : Cnam 2015

Environ 350 personnes bénéficient de la CMUC sur le quartier à la fin de l'année 2015, **soit 37% des assurés sociaux**. Là encore l'écart avec la commune est important puisqu'il atteint 19 points.

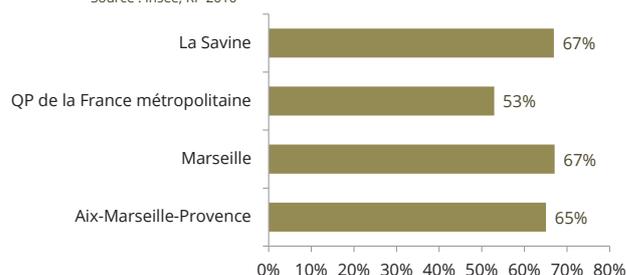
Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture le plus important se situe chez les populations jeunes (moins de 18 ans) : plus de la moitié bénéficie de la CMU-C sur le quartier de La Savine (55%).**

Plus des deux tiers des jeunes de 16-24 ans sont scolarisés

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation sur le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

Sur le quartier, le taux de scolarisation des 16-24 ans atteint 66%, soit 14 points de plus que celui de l'ensemble des QP de la France métropolitaine (53%). Il est équivalent à la moyenne communale.

Taux de scolarisation des 16-24 ans
Source : Insee, RP 2010

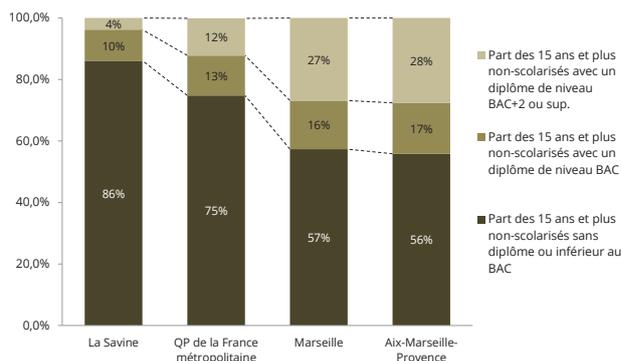


Note méthodologique :

Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans. Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

86% de la population non-scolarisée possède un bas niveau de formation

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation
Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation (inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.

Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Sur le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 86%, soit 11 points de plus que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Ce taux est supérieur de 29 points à celui de la ville de Marseille (57%).

Par conséquent **la part des 15 ans et plus non-scolarisés avec un diplôme de niveau BAC+2 ou sup. n'est que de 4% sur La Savine**, contre 27% au niveau communal.

32% des 15-64 ans sont en emploi

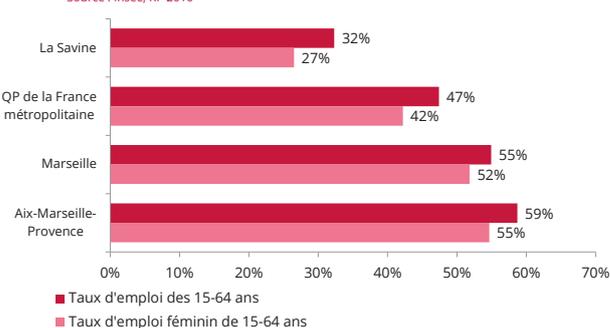
Le taux d'emploi des 15-64 ans sur le quartier est inférieur à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (32% contre 47%). Il est également inférieur à la moyenne communale qui atteint 55%.

A ce faible taux d'emploi, se cumule une forte précarité dans l'emploi, puisque 26% des salariés sont en contrat dit précaire (à durée déterminée).

Le **taux d'emploi féminin** est plus faible que celui des hommes sur le quartier puisqu'il n'est que de 27% (52% sur la commune). La **précarité de l'emploi** est encore plus prononcée chez les salariées : 27%.

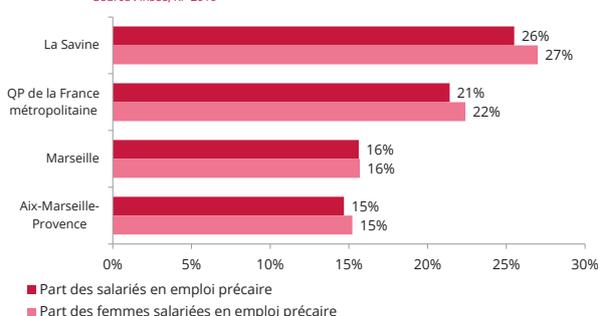
Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP 2010



Part des salariés en emploi précaire

Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Les données des 2 graphiques ci-contre sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

Le **taux d'emploi** rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le **taux d'emploi féminin** rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

Un quart des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de 2 ans à Pôle Emploi

	Nb de DEFM des catégories ABC en 2016	Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Hommes		Femmes		Nb	%
		Nb	%	Nb	%		
La Savine	nd	nd	nd	nd	nd	nd	
QP d'Aix-Marseille-Provence	46 167	26 305	57%	19 595	42%	11 365	25%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

A la fin de l'année 2016, **46 167 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident au sein des QP d'Aix-Marseille-Provence.

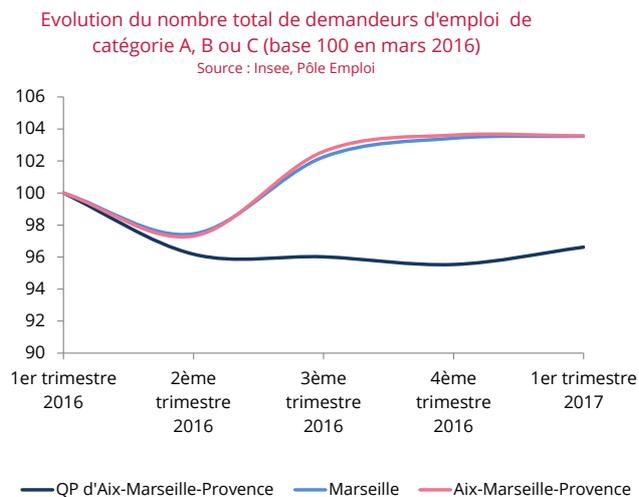
Le **chômage de longue durée (2 ans ou plus)** sur les quartiers touche un quart des demandeurs d'emploi, soit 11 365 au total.

Note méthodologique :

Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2016.

Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi depuis le 2ème trimestre 2016



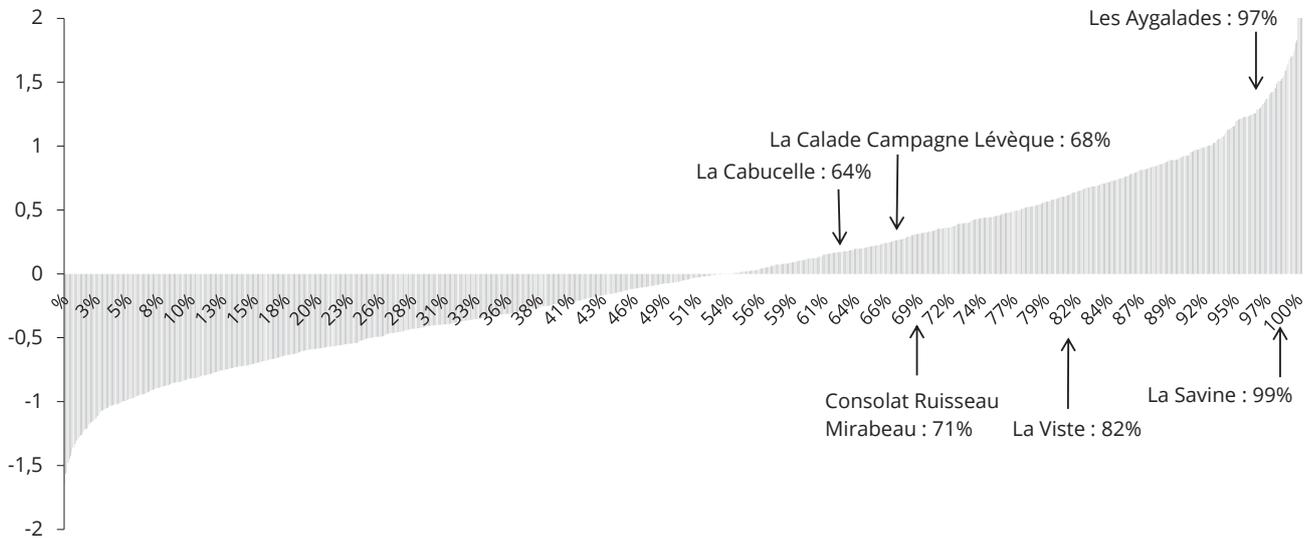
Les demandeurs d'emploi d'Aix-Marseille-Provence ont connu une progression importante en 2016, notamment entre le 2ème et 3ème trimestre.

L'évolution a été différente sur les QPV, puisque les DEFM ont connu une diminution au cours du 1er trimestre et une relative stabilité sur le reste de l'année.

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés

Répartition des quartiers politique de la ville par indice synthétique de difficultés

Source : Insee, calcul Compas



L'indicateur synthétique de difficulté place tous les quartiers du PT du Nord Littoral Est dans la deuxième moitié de l'axe : tous les quartiers concentrent davantage de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains, le quartier de La Savine présentant la situation la plus défavorable parmi les quartiers du PT.

Le quartier de La Savine se situe au 1 159ème rang des quartiers prioritaires métropolitains (parmi les 1 174 dont la donnée est disponible sur les 4 indicateurs), c'est à dire parmi le dernier 1% les plus fragiles. Il est aussi le QP présentant l'indice de fragilité le plus important de la métropole d'Aix-Marseille-Provence.

Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus réparti l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

